

L'ARTICLE 7

Il serait intéressant de prolonger un œil dévot sur cet abîme d'ironie qui est la pensée de Léon XIII. Au fond, tout au fond de l'abîme qu'ont creusé 91 ans, la politique du Pontife verdoie et fleurit : la Russie, après avoir obtenu ce qu'elle voulait, s'enferme dans son orthodoxie farouche comme le grand-prêtre dans sa lourde chaps d'or ; l'Angleterre, après avoir fait reconnaître (ou à peu près) la validité de ses ordinations, reste dans le schisme ; l'Amérique y court de toutes les jambes de ses évêques ; l'Espagne voit la bataille quotidienne du bas clergé contre les chefs ; la France, convertie par la plume lourde et le nez musical du cardinal Rampolla "à la bonne République", la France ressuscite l'article 7, cet article dont mourut Jules Ferry. Il ne reste plus au Souverain-Pontife que sa fidèle Allemagne (l'Allemagne de Luther, s'entend), car l'Allemagne catholique s'est pieusement effacée pour obéir aux ordres du pape, ami de Guillaume II.

Revenons à la France. Il ne s'agit plus aujourd'hui que de savoir comment on mangera les congrégations sous l'œil paternel d'un nonce qui plongera volontiers une fourchette de vermeil dans le plat. Le gouvernement est concordataire : le Concordat ne parle pas des congrégations supprimées par la Révolution. Donc il faut supprimer celles qui ont ressuscité : on le peut faire par les lois de l'enseignement, par l'application des lois et décrets existants. Mais ces lois ou ces décrets sont de la monarchie ou de l'Empire et les amis des libertés, s'il s'en trouve au fond de la province, diront : "Ce n'est pas la peine d'être en République pour reprendre les lois des régimes maudits." Il ne reste plus qu'à forger une loi nouvelle, et, comme les parlementaires ont l'imagination constipée, ils reprennent l'article 7, celui que Jules Simon effaça d'un beau discours.

Et pendant cette reprise, l'armée catholique est coupée en deux comme un serpent : le tronçon de la tête, celui qui se défend, siffle pour ne pas être écrasé ; le tronçon de la queue, frétille dans la crainte de ne pas être récompensé de l'amputation. Si nous avions le temps de nous

retourner vers le passé, nous serions moins étonnés de ces incidents. Nous verrions que l'histoire de l'Eglise est une vaste fresque, d'une vie et d'une beauté prodigieuses, où les hommes de l'Etat luttent avec les armes de leur temps contre les hommes de Dieu. La guerre est interrompue par des heures de paix toujours armée et l'on signe des traités, sous les tentes, pour violer ensuite les pactes.

Saint-Louis, qui est aujourd'hui sur les autels, son sceptre d'or d'une main, sa couronne d'épines de l'autre, se conduisit avec les évêques de son temps comme un maire radical avec son euré. Joinville raconte la chose fort au long. Tous les prélats mandèrent au roi qu'ils voulaient lui parler. Le roi alla au palais pour les voir, et là, Mgr d'Auxerre prit la parole :

"... Il faut, dit-il au roi, que vous commandiez à vos prévôts et à vos baillis que tous ceux qui resteront excommuniés un an et un jour, ou les contraignent par la saisie de leurs biens à ce qu'ils se fassent absoudre."

Saint-Louis répondit qu'il commanderait ainsi volontiers si on lui donnait la certitude que les excommuniés eussent tort. Les prélats refusèrent cet examen de leur juridiction et le roi les envoya promener en termes nets qui n'ont pas compromis sa béatification :

"Alors, conclut Joinville, les prélats se résignèrent et jamais depuis je n'ai oui dire qu'une demande lui fut faite sur les choses dessus dites."

On sait combien Louis XI fut précis dans ses commandements et se montra ennemi né de l'Etat dans l'Etat. Il fallut plus tard la main d'Henri IV pour éteindre les terribles curés de la Ligue, "vraies allumettes de troubles." Mais les plus belles leçons dans l'art de gouverner l'Eglise ont été données par Louis XIV, roi très chrétien, symbole en perruque de la monarchie du droit divin, et par Napoléon, symbole aux cheveux plats de l'Empire par droit de génie.

La monarchie de Richelieu, achevée par Louis le Grand, est le rayonnement de l'autorité unitaire qui tasse l'Eglise comme la nation sous le trône. Le roi inaugura, la cravache à la main, cette royauté personnelle pour laquelle ses prédécesseurs avaient combattu.